



### Informations générales

#### Dates de la réunion

La XI<sup>e</sup> réunion de l'Association des Sénats européens se tiendra à La Haye aux Pays-Bas, du 16 au 18 avril 2009.

#### Localisation

La réunion se tiendra dans la salle plénière de la Première Chambre des États généraux des Pays-Bas au Binnenhof numéro 22 à (2514 AA) La Haye.

#### Secrétariat de la réunion

##### (Coordination programme)

Eerste Kamer der Staten Generaal

Communication and Protocol

Postbus 20017

2500 EA La Haye - Pays-Bas

Téléphone : +31 70 312 92 27

Télécopie : +31 70 312 93 90

E-mail : [lara.wittkowski@eerstekamer.nl](mailto:lara.wittkowski@eerstekamer.nl)

Contact pendant les heures de bureau : Mme Lara WITTKOWSKI

#### Bureau d'intendance de la réunion

##### (Coordination organisation & logistique)

Protocolbureau

P.O. Box 10274

NL-2501 HG La Haye - Pays-Bas

Téléphone : +31 70 384 11 99

Télécopie : +31 70 380 08 04

E-mail : [dvh@protocolbureau.com](mailto:dvh@protocolbureau.com)

Contact pendant les heures de bureau : Mme Dorianne VAN HEESWIJK

#### Hébergement pendant la réunion

Steigenberger Kurhaus Hotel

Gevers Deynootplein 30

2586 CK LA HAYE/Pays-Bas

Téléphone : + 31 70 416 26 15

E-mail : [info@kurhaus.nl](mailto:info@kurhaus.nl)

URL Internet : [www.kurhaus.nl](http://www.kurhaus.nl)

#### Invitation de la Première Chambre des États généraux des Pays-Bas

*Le programme de la présente invitation inclut les prestations suivantes :*

- Navette à partir et à destination de l'aéroport d'Amsterdam Schiphol
- Navette à destination et à partir des lieux de réunion
- Navette à destination et à partir des localisations « repas et excursions »
- Déjeuners vendredi 17 avril et samedi 18 avril
- Dîner jeudi soir 16 avril et vendredi soir 17 avril
- Excursion samedi 18 avril
- Internet et téléphone au sein du « conference secretariat/business centre »

#### Passeport et visas

Les Pays-Bas font partie de l'Union européenne. Les étrangers doivent disposer d'un passeport en cours de validité. Demandez à l'ambassade ou au consulat des Pays-Bas dans votre pays les

formalités exigées pour vous rendre aux Pays-Bas (visa et autres modalités). Vous trouverez les adresses des ambassades et consulats des Pays-Bas sur le site du ministère néerlandais des Affaires étrangères ([www.minbuza.nl](http://www.minbuza.nl)). Veuillez contacter le *Protocolbureau* s'il doit vous fournir une attestation confirmant l'invitation en vue de l'obtention d'un visa.

### **Aéroport**

L'aéroport d'Amsterdam - Schiphol - est l'un des aéroports les plus conviviaux au monde, avec des vols directs vers 205 destinations internationales.

Pour plus d'information : [www.schiphol.com](http://www.schiphol.com). Les délégations peuvent utiliser le salon VIP de Schiphol à leur arrivée et à leur départ. Ils seront accueillis par le service d'accueil qui les conduira vers les navettes.

L'aéroport de Rotterdam est l'aéroport régional situé près de La Haye. Pour plus d'information : [www.rotterdam-airport.nl/en](http://www.rotterdam-airport.nl/en). Les délégations seront accueillis par le service d'accueil qui les conduira vers les navettes.

### **Business centre**

Le business centre jouxte la salle plénière du Sénat. Il met à la disposition des délégations les matériels et services suivants :

- dix (10) ordinateurs portables (munis de la version anglaise de Microsoft Office 2003) ;
- des imprimantes ;
- l'accès à Internet ;
- un service de copie et de télécopie.

On peut voir la salle plénière à partir du Business center.

### **Régime alimentaire**

Veuillez informer le *Protocolbureau* dans les meilleurs délais de votre régime alimentaire particulier.

### **Langues**

Pendant la réunion, un service d'interprétation simultanée sera organisé entre l'anglais et le français (dans les deux sens). Des cabines d'interprétation pour d'autres langues peuvent être mises à la disposition des délégations qui en font la demande. Il appartiendra cependant à ces délégations d'être accompagnées de leurs propres interprètes.

### **Port d'armes**

Nous vous rappelons qu'aux Pays-Bas le port d'armes (personnelles) est prohibé, sauf autorisation. Veuillez contacter le secrétariat de la réunion si vous avez besoin d'une autorisation de port d'arme. Il vous fournira tous les renseignements utiles.

### **Rafraîchissements**

Des rafraîchissements seront servis dans le foyer durant la réunion.

### **Inscription et badges**

Les participants recevront leur matériel et documentation pour la réunion ainsi que leurs badges à leur arrivée à l'hôtel.

Ils sont priés de porter leurs badges pendant toute la réunion.

Les badges auront des couleurs distinctives :

Badges rouges - Chefs de délégation

Badges bleus - Membre de délégation

Badges orange - Collaborateurs

Badges blancs - Personnel organisateur de la réunion

### **Temps de parole**

Les orateurs seront appelés selon l'ordre alphabétique des noms de leur pays en anglais. Le temps de parole accordé à chaque orateur est de dix (10) minutes au maximum.

### **Transports navette**

La navette entre l'aéroport d'Amsterdam Schiphol (ou de Rotterdam) et La Haye sera assurée les jours d'arrivée et de départ. Le transport hôtel-lieu de réunion et retour ainsi que les transports prévus pendant la réunion (repas, excursion) seront assurés par le service organisateur de la réunion.

## **Informations générales**

### **La Haye**

La Haye est une ville vibrante par ses manifestations culturelles, ses concerts, ses expositions d'art. Vous pouvez y passer une agréable soirée au théâtre, faire des emplettes ou du lèche-vitrines à n'en plus finir ou encore opter pour une promenade revigorante sur le bord de mer. La Haye est une merveilleuse ville haute en couleur qui fait frémir tout au long de l'année.

### **Banques**

La plupart des hôtels et toutes les banques changent les devises étrangères (liquides ou chèques de voyage - traveller cheques). Les guichets ou distributeurs automatiques de billets (GAB/DAB) acceptent la majorité des cartes bancaires. Les heures d'ouverture varient selon les banques. La plupart des banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 09 h 00 à 16 h 00. Les banques sont fermées les samedis et dimanches.

### **Cartes bancaires**

La plupart des hôtels, restaurants et magasins acceptent les cartes bancaires les plus courantes (Visa, American Express, Eurocard/Mastercard, Diners Club).

### **Monnaie**

La monnaie des Pays -Bas est l'euro (EUR/€).

### **Électricité**

Les prises néerlandaises accueillent des fiches à deux broches rondes. La tension électrique normale aux Pays-Bas est de 220 volts. Les chambres d'hôtel disposent éventuellement de prises à 110 volts pour rasoirs électriques. Cependant, il vaut mieux prévoir soi-même un transformateur et un adaptateur approprié.

### **Shopping**

Les magasins sont habituellement ouverts du mardi au vendredi de 09 h 00 à 18 h 00, sans interruption. Le samedi, ils sont ouverts de 09 h 00 à 17 h 00. La plupart des magasins sont fermés le lundi matin. Les nocturnes sont organisées le jeudi jusqu'à 21 h 00. Nombre de magasins ouvrent le dimanche de 12 h 00 à 17 h 00.

### **Interdiction de fumer dans les lieux publics**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, il est interdit de fumer dans tous les lieux publics aux Pays -Bas, y compris dans les hôtels, cafés et restaurants.

### **TVA et taxes**

Le taux ordinaire de la TVA aux Pays -Bas est de 19 %. Il est inclus dans tous les prix de vente au détail. La TVA est comprise dans les prix des chambres d'hôtel, des articles vendus en magasin, des repas de restauration et des courses de taxi.

### **Taxis**

Les taxis sont stationnés à des endroits précis de forte affluence disséminés à travers la ville. Prenez toujours le premier de la file. Vous pouvez en commander un en téléphonant à l'un des centres d'appel de radio -taxi au 070/390.77.22. À La Haye, il n'est **pas** coutume de héler un taxi dans la rue.